

LIEOU TOU TSI KING

(RECUEIL DE SÛTRAS SUR LES SIX PÂRAMITÂS)

Traduit en chinois par *Seng-houei* (1).

PRÉAMBULE

(*Trip.*, VI, 5, p. 50 v^o.)

Voici ce que j'ai entendu raconter : Un jour le Buddha se trouvait dans le royaume de la maison royale (Râjagrha), sur le pic du Vautour (Grdhrahakûṭa); il était alors assis en compagnie de cinq cents arhats (2) et de mille Bodhisattvas, parmi lesquels il y avait un Bodhisattva nommé *A-ni-tch'a*; tandis que le Buddha exposait la doctrine des livres saints, *A-ni-tch'a* écoutait toujours à ses côtés avec un cœur paisible; très calme, il n'avait aucune

(1) La traduction en chinois du *Lieou tou tsi king* est due à *Seng-houei* 僧會 qui mourut en l'an 280 de notre ère. On trouvera dans le *T'oung pao* de mai 1909 (p. 199-212) la biographie de ce personnage extraite du *Kao seng tchouan*; on pourra aussi consulter le *Catalogue* de Bunyiu Nanjio, appendice II, n^o 21. — Le *Lieou tou tsi king* est le n^o 143 du *Catalogue* de Nanjio. Dans le *Tripitaka* de Tôkyô (publié de 1880 à 1885), il occupe les pages 50 v^o-90 v^o du fascicule 5 du volume VI. Comme son titre même l'indique, il est un recueil de sùtras primitivement indépendants les uns des autres. C'est, selon toute vraisemblance, *Seng-houei* lui-même qui composa ce recueil en choisissant les textes et en les élaguant; il n'y a pas lieu de supposer l'existence d'un ouvrage sanscrit dont celui-ci serait la version littérale.

(2) Le terme 應儀 désignant un arhat est assez peu fréquent; on emploie plus souvent les termes 應供 « auquel on doit des offrandes », ou 應真 « qui est conforme à la définition de l'homme véritable 真人 », c'est-à-dire « qui est affranchi de la naissance ».